Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

SOMMAIRE

I.—LENDEMAIN DE CONGRÈS				Victor Morin.
II.—CHEZ NOS FRÈRES DE L'ONTARIO .				VE. Beaupré.
HI.—PÊLE-MÊLE			Ar	thur Saint-Pierre.
IV.—PARLONS MIEUX	•	Abb	e É	tienne Blanchard.
V RIBLIOGRAPHIE				A. St-P. et L. R.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Nos nouveaux bureaux. - Tableau des organisateurs permanents. -Bilan de juin 1916.

Rédaction et Administration :

SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE MONUMENT NATIONAL,

296, rue SAINT-LAURENT . . . MONTRÉAL.

Public Archives Canada
Library | Biblioteque
Archives publiques Canada

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier: Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Président général: Victor Morin, LL. D., notaire, 97; rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: Joseph Gauvreau, D. M., Edifice Dandurand.

2ème Vice-président général: V.-E. Beaupré, I. C., professeur, 372, rue du Parc

[Lafontaine. Secrétaire général : J.-B. Lagacé, professeur, 836, rue Saint-Hubert. Trésorier général : Joseph Hurtubise, courtier en assurance, 2, place d'Armes. Directeurs : L'hon. L.-O. David, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. Lachapelle,

D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — Thomas Gauthier, courtier, 11, place d'Armes. — U.-H. Dandurand, financier, Edifice Dandurand. — Victor Doré, professeur, 446, rue Fullum. — Guy Vanier, I.L. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques. — Joseph Girard, rentier, 46, ouest, boulevard Saint-Joseph.

Chef du Secrétariat : Arthur Saint-Pierre, Monument National.

Administrateur général : J.-P.-L. Bérubé, Monument National.

Corporations filiales de la Société : Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument National. — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Vol. 13. - No 7.

MONTREAL, JUILLET 1916.

50 sous par an.

LENDEMAIN DE CONGRÈS

Les grandes assises de la famille canadienne-française ont eu lieu. Les groupes essaimés depuis le pays d'Evangéline jusqu'aux plaines de l'Ouest, ont pris contact les uns avec les autres; ils ont évoqué ensemble les visions d'un passé héroïque et souvent douloureux, en le comparant à leurs conditions actuelles d'existence; au souvenir des luttes passées, ils ont ravivé leur ardeur à soutenir celles de l'heure présente et ils retournent dans leurs foyers avec une confiance inébranlable dans l'avenir.

Quarante-deux groupements de canadiens et d'acadiens de langue française, représentés par plus de cent délégués accrédités, se sont réunis au foyer familial de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. La présence de Nos Seigneurs l'archevêque et l'évêque auxiliaire de Montréal, de Mgr le vice-recteur de l'Université Laval, de M. le doyen de l'Ecole polytechnique, de M. le supérieur du Collège acadien de la Nouvelle-Ecosse, des représentants officiels de Nos Seigneurs l'archevêque de Saint-Boniface et le vicaire apostolique du Keewatin, le concours actif de plusieurs membres du clergé patriote qui conduit si virilement la lutte pour la revendication de nos droits dans l'Ontario, celui des délégués acadiens et franco-américains, joints aux représentants de nos diverses sociétés nationales du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et jusque de l'Alberta, démontre suffisamment l'importance de ce premier Congrès d'Action Française.

Et tous en sont sortis plus forts, plus ardents, plus convaincus que jamais des destinées impérissables de la race canadienne-française en cette terre d'Amérique, et déterminés à lutter, partout et sans relâche, contre l'hydre toujours renaissante de la persécution de race.

Que les tentatives d'asservissement et d'assimilation de l'élément canadien-français soient les mêmes dans toutes les parties du pays, les statistiques recueillies dans la préparation du congrès l'ont assez démontré. Nos adversaires déçus de voir nos groupes s'accroître en nombre et en influence au lieu de s'éteindre à petit feu comme ils l'espéraient, se sont finalement avisé de confisquer à leur profit les forces vives dont notre race a fait preuve; ils ont espéré y réussir en édictant des mesures destinées à nous absorber dans l'espace d'une génération, mais de même que le boa constrictor, qui possède une force d'absorption capable de digérer un boeuf entier, a rencontré dans le porc-épic une proie dont il n'a pas encore réussi à faire une victime, l'assimilateur anglais rencontre chez les nôtres une surface absolument réfractaire à l'absorption.

Aussi faisait-il bon au coeur de voir ces francs patriotes, interprètes accrédités d'une race déterminée à survivre en dépit des assauts dirigés depuis un siècle et demi contre son existence, ces soldats continuateurs d'une lutte séculaire, résolus à combattre sans répit pour conserver intact à leurs enfants le dépôt sacré de la langue et de la foi qu'ils ont reçues comme un patrimoine ancestral.

Il faisait bon entendre la voix chaude et fière des fils de la renaissance acadienne, plus forts et plus attachés que jamais à l'idéal de la patrie, après avoir survécu à l'épreuve d'une persécution sans exemple. Il faisait bon entendre rappeler la résistance inlassable de nos compatriotes franco-américains, rebelles à l'asservissement, au prix de sacrifices de toutes sortes. Il faisait bon entendre les opprimés de l'Ontario et du Manitoba proclamer à la suite de l'énergique archevêque de Saint-Boniface, qu'ils sont entrés dans la lutte pour y rester jusqu'au bout et affirmer leur confiance inébranlable dans le succès final. Et pour sanctionner cet espoir, il faisait également bon entendre les fils de la vieille province-mère de Québec rappeler le souvenir des victoires nationales conquises après des luttes de plus d'un siècle, et promettre à leurs frères opprimés leur indéfectible appui dans les combats à soutenir.

Mais il ne faudrait pas conclure de cet exposé que les travaux du congrès se soient bornés à des paroles stériles; l'unité d'action de nos groupes dans les luttes à venir, saura démontrer le contraire. De fait, la situation générale ayant été nettement exposée dans les questionnaires envoyés à l'avance, résumée dans un rapport lumineux et concis du secrétaire-général et commentée par les délégués, les remèdes à apporter furent pleinement discutés et les moyens d'action adoptés à l'unanimité des voix.

L'une des observations les plus caractéristiques, fut faite par le délégué de la Saskatchewan, en exposant la nécessité de détromper ceux de nos compatriotes de langue anglaise qui se laissent égarer par quelques journaux sectaires au point de croire que nous voulons asservir la majorité anglaise, et même escamoter ce pays à la couronne britannique pour y établir le royaume temporel du Souverain-Pontife! Peut-on concevoir que des gens sensés puissent émettre sérieusement de semblables insanités? C'est un peu ce qui nous explique l'hostilité irréductible d'un certain nombre de nos adversaires qui persistent, en dépit de la plus élé-

mentaire justice, à nous refuser l'exercice de droits consacrés par les traités et reconnus dans tous les pays civilisés.

Aussi n'est-il pas surprenant que notre Congrès d'Action Française ait provoqué, dans certains milieux, des appréhensions telles que, quelques journaux fanatiques ont prétendu n'y voir rien moins qu'un complot destiné à renverser l'ordre de choses établi. On en a la preuve, dans les dénonciations dont nous avons été l'objet à cette occasion, et dans les démarches qu'ils ont faites pour connaître le caractère de nos réunions et le programme des questions "subversives" que nous avions sous étude.

Afin de rassurer ces bonnes âmes, et porter en même temps à la connaissance de nos compatriotes, les principales délibérations du Congrès, il nous fait plaisir de leur faire part des conclusions suivantes :

10 Les Canadiens-français de toutes les parties du pays ont affirmé leur détermination de lutter jusqu'au succès final pour la conservation de leurs droits nationaux, et d'opposer une résistance énergique à l'assimilation.

20 Dans la conduite de cette lutte, ils établissent comme point de départ le respect des droits et des sentiments de leurs adversaires, comme ils réclament également le respect des leurs.

30 L'unité d'action étant le premier élément du succès, les divers groupes établissent entre eux des relations étroites et suivies, afin de se prêter main-forte partout où leur autonomie sera menacée.

Et pour atteindre ce but, quels sont, nous direz-vous, vos moyens d'action? — Il serait vraiment trop naïf de démasquer nos batteries au moment où la lutte va s'engager avec plus d'acuité peut-être que jamais, mais nous pouvons assurer nos amis comme nos adversaires, que nous avons donné à ce facteur important de notre succès toute l'attention voulue.

Et maintenant, n'allons pas croire que la voie étant tracée, il n'y a plus qu'à se croiser les bras, en attendant les résultats; tout au contraire, le véritable travail n'est qu'ébauché. Les divers groupes de la famille, réunis au foyer paternel comme des frères dispersés depuis si longtemps qu'ils se connaissaient à peine les uns les autres, ont appris dans cette courte réunion, à s'aimer et à s'apprécier ainsi que le faisait observer avec tant de bonheur l'un des sympathiques délégués acadiens.

Cette sympathie mutuelle est la meilleure garantie de la sincérité des efforts que tous seront appelés à produire pour défendre efficacement nos positions menacées; et puisqu'on a fait à la Société Saint-Jean-Baptiste l'honneur de préparer le ralliement des forces vives de la race canadienne-française, elle fait appel aux concours de tous les groupes, car le véritable travail de l'Action Française va maintenant commencer.

VICTOR MORIN.

CHEZ NOS FRÈRES DE L'ONTARIO

Les derniers jours de juin sont d'ordinaire dans les écoles jours de fête et de récompense ; c'est l'époque où toute la gent écolière voit les lauriers couronner son année de labeur, où comme une bande d'oiseaux joyeux elle s'envole vers la lumière et le grand espace des vacances.

Sur notre belle terre du Canada il est cependant des régions où l'école est devenue un champ de bataille et une forteresse qu'il faut défendre; l'atmosphère qui y règne est faite non de quiétude et de sérénité, mais de vigilance et de combativité; elle met sur les physionomies enfantines un air de gravité et de décision inaccoutumé; les gentils bambins sentent se projeter sur eux l'ombre des vautours, ils sont témoins des efforts de leurs parents pour les arracher aux rapaces, ils prennent leur part des sacrifices et de la lutte; leur âme en conçoit un vague effroi sans doute, mais elle apprend aussi à se raidir contre l'oppression; ils tromperont les calculs perfides de ces ravisseurs d'enfants, mais honte à ceux qui, pour arracher brutalement cette enfance à sa croissance traditionnelle et naturelle, n'hésitent pas à meurtrir toute cette fraîcheur et cette aimable insouciance, à mettre de l'angoisse et de l'amertume dans des coeurs de cinq ans: ce sont des tueurs d'enfants!

Les petits ontariens en savent quelque chose eux qui, durant l'année écoulée, ont vu tant d'incidents dramatiques se dérouler autour de leurs écoles, en particulier ceux d'Ottawa et de Green-Valley; deux noms en effet qui, au cours de l'an dernier, se sont détachés en un relief tout particulier, dans cette lutte magnifique, que nos compatriotes d'Ontario mènent partout avec une si belle énergie.

L'année scolaire de ces petits ontariens, marquée par des événements d'une si haute portée, devait-elle se clore dans la banalité des fins d'années ordinaires, sans qu'aucun geste ne vint souligner l'importance des sacrifices faits et des décisions prises ? Les classes d'Ottawa silencieuses depuis plusieurs mois, où seules veillaient de vigilantes et inlassables gardiennes, devaient-elles s'envelopper dans le silence plus profond des vacances, sans que rien ne vint rappeler l'odieux des mesures qui rendent nécessaire une telle situation ?

Et à ces petits écoliers de Green-Valley qui, dans l'isolement de leur jolie campagne, ont été les témoins et les acteurs d'un combat victorieux contre le fanatisme intolérant, qui ont vu leurs parents inquiétés, traînés devant les tribunaux, menacés de l'amende et de la prison; puis l'abandon de l'école habituelle d'où les mots français sont bannis, l'installation dans une école provisoire, pauvre et étroite, mais où les coeurs sont à l'aise dans une atmosphère de liberté; ne convenait-il pas, au moment où ils allaient terminer leurs premiers mois d'école française indépen-

dante, d'aller porter à ces petits, le témoignage de l'intérêt que toute la race porte à la vaillante attitude des leurs ?

Il sembla qu'il devait en être ainsi à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, d'accord avec l'énergique et prudente inspiratrice des luttes ontariennes, l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario.

Et c'est pourquoi au matin du 28 juin dernier, nous partions en pèlerinage au pays de la belle vaillance française, aux tranchées de première ligne dans la défense du français en Canada.

Sur le train qui nous emportait vers Green-Valley, avait pris place également M. Omer Héroux du *Devoir*, lequel ne se serait pas consolé d'être absent en un pareil jour, du milieu des généreux compatriotes aux luttes desquels il a pris un si vif intérêt et à qui il a consacré maints articles retentissants et évocateurs.

Reçus à la gare par plusieurs compatriotes, nous sommes emportés par les voitures, à travers la campagne lumineuse, vers la petite école indépendante dénommée "école du Sacré-Coeur".

Nous y trouvons les enfants réunis à l'intérieur; autour de l'humble école, ornée de verdure et sur laquelle flottent les couleurs de France, sont groupés plusieurs compatriotes avec lesquels nous lions connaissance.

Pendant qu'à l'intérieur s'achèvent les préparatifs de la fête, et que M. Gariépy s'empresse de prendre diverses photographies de la classe et de l'école, nous causons avec ces braves cultivateurs : ils rappellent leurs démarches auprès de leurs concitoyens anglais pour qu'ils consentent à laisser enseigner une heure de français dans leur école séparée, fréquentée actuellement par sept ou huit enfants écossais seulement; les refus essuyés, puis les poursuites, les tracas des procès, puis la décision de se rallier officiellement à l'école publique et de créer à côté une école indépendante où ils seraient absolument libres; ils racontent au prix de quelles peines ils ont transporté sur ce terrain cette ancienne maison devenue hangar, et qu'aujourd'hui ils doivent faire servir à abriter les études de leurs petits.

Ils déplorent le malaise que cette question irritante a fait naître, ils constatent l'étroitesse et l'intolérance qui inspire la persécution et qui suscite constamment des difficultés, des entraves et des injustices, ils savent que la lutte durera longtemps, mais ils sont décidés à y faire face jusqu'au triomphe ultime.

On nous invite à pénétrer à l'intérieur de l'école: nous y trouvons cinquante-trois enfants groupés sur des bancs étroits construits évidemment pour leur modeste classe; tout autour de l'humble pièce, ont pris place des pères et des mères de ces petits, les commissaires CanadiensFrançais de l'école publique, les anciens commissaires, MM. Ménard et Poirier qui ont affronté la prison, enfin les membres de notre délégation comprenant M. Grenon, de l'Association d'Education, M. Foisy, rédacteur au *Droit*, M. Omer Héroux, et les représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. le Dr Jos. Gauvreau et moi-même.

La jeune et distinguée institutrice, Mademoiselle Florence Quesnel, nous fait les honneurs de cette classe à laquelle elle dévoue son intelligence et sa science, pour lui procurer la formation catholique et française qu'elle avait commencé à lui donner dans l'école séparée, malgré la menace des tribunaux ontariens, et qu'elle a voulu continuer à lui four-nir ici en dépit de tous les sacrifices.

Avec une grâce et une simplicité charmantes, elle nous prie d'excuser les imperfections du programme que ses petits élèves vont exécuter ; c'est, dit-elle, un programme exceptionnel pour une école exceptionnelle.

Nous constatons bientôt qu'il est disposé avec beaucoup d'art pour mettre en relief le caractère spécial de l'école: chants et récitations, lecture d'adresse, se succèdent alternativement en français et en anglais, faisant la preuve des connaissances acquises par ces élèves en quelques mois et de la possibilité d'assurer une instruction bilingue là où existe un régime de liberté.

En même temps dans cette musique et ces dialogues s'affirment sans cesse l'attachement à la langue et à la foi, la volonté de demeurer Français et de consentir tous les sacrifices à cette fin.

Et d'entendre ces voix enfantines clamant leur amour du verbe français, de voir ces parents énergiques qui accomplissent de si grandes choses avec tant de simplicité, de considérer ces murs dont la pauvreté abrite tant de noblesse et de courage et rappelle tant de sacrifices, on se sentait vraiment remué jusqu'au fond de l'âme.

Le cadre était modeste, mais le tableau était grand et beau; aussi, est-ce avec une vive émotion que, à tour de rôle, les représentants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Omer Héroux, M. Foisy et M. Grenon vinrent dire à ces parents, à cette institutrice, à ces enfants, combien leur action était admirable, comme ils avaient bien mérité de la race par leurs sacrifices, comment leur exemple et leur expérience traçaient la voie à tous leurs compatriotes et répondaient victorieusement aux calomnies et aux sophismes de nos persécuteurs, en même temps qu'ils faisaient un devoir plus rigoureux à tous, de demeurer fidèle à la langue des aïeux.

Après ces allocutions émues, on remit à chaque élève, de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, un exemplaire du volume récemment édité par elle, La Croix du Chemin; on décerna aussi des médailles offertes par M. le docteur Monfette et M. J.-A.-C. Huot, d'Alexandria.

Puis l'assistance debout récita la touchante prière à Jeanne d'Arc: O Christ, ami des Francs! Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions, par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Roi...

Et ainsi se termina cette mémorable distribution de prix dans cette petite école de Green-Valley dont le nom appartient à l'histoire de notre race; ceux qui furent les témoins de cette séance unique en ont emporté

un souvenir réconfortant et inoubliable.

* * *

Le dîner nous avait réunis autour de la table hospitalière de M. Ménard, père de l'un des commissaires condamnés.

Il devait être suivi dans l'après-midi d'une réunion publique tenue sur un terrain adjacent à la demeure de M. Ménard. Par exception la journée était radieuse, aussi nombreuse étaient les voitures qui, de divers côtés, amenaient de braves compatriotes à cette fête du patriotisme.

Un public nombreux de femmes et d'hommes se pressait autour de l'estrade érigée pour la circonstance, lorsque M. le docteur Monfette ouvrit la réunion, et souhaita la bienvenue aux visiteurs étrangers en leur traduisant les sentiments de ses concitoyens au sujet de la lutte scolaire.

A la tribune se succédèrent à tour de rôle M. le docteur Gauvreau, M. Omer Héroux, M. V.-E. Beaupré, M. J.-B. Lagacé, M. Foisy et M. Alexandre Grenon; pendant plusieurs heures, ces orateurs examinèrent en détail les problèmes de la défense nationale si courageusement soutenue par nos compatriotes d'Ontario auxquels ils redirent toute la sympathie et l'admiration provoquées par leur vaillance.

L'après-midi touchait à sa fin quand nous dûmes nous séparer de ces compatriotes si sympathiques, et que nous fîmes route du côté d'Alexandria.

Plusieurs des principaux citoyens Canadiens-Français de cette ville étaient venus assister à l'assemblée de l'après-midi; mais ils en avaient préparé une autre, aux proportions beaucoup plus vastes, pour le soir même. Tenue sur les confins de la ville, elle groupa la plus grande partie de la population française d'Alexandria. C'est avec infiniment de plaisir que les orateurs prirent contact avec cet auditoire de compatriotes qui, bien qu'aux portes de Québec, ont vécu dans un milieu fortement anglicisateur, mais qui, en dépit de toutes les influences adverses, conservent l'amour des traditions nationales et se préparent à les défendre avec une belle énergie et un sens remarquable d'organisation.

Au cours de l'assemblée, présidée par M. J.-A.-C. Huot, les orateurs

de l'après-midi firent entendre les enseignements patriotiques réclamés par les nécessités présentes, ils apportèrent aux compatriotes persécutés le salut et les mots d'encouragement de la province de Québec.

Durant la réunion, on fit remise à Mlle Quesnel et aux commissaires MM. Poirier et Ménard, d'un exemplaire de luxe de *La Croix du Chemin*, hommage de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la fière résistance de ces vaillants.

A la suite de cette belle assemblée, nous eûmes encore le plaisir de converser avec plusieurs des chefs de l'élément français; ils nous exposèrent les difficultés de leur situation, leurs besoins, certains projets d'avenir.

Aussi est-ce le coeur rempli d'espoir pour le futur, et tout réconforté par le spectacle d'énergie et de patriotisme que nous avions eu sous les yeux, que nous quittâmes, le 29 au matin, les dignes compatriotes, au milieu desquels nous venions de passer des heures si vivifiantes, pour faire route du côté d'Ottawa où nous arrivâmes vers l'heure du midi.

Déjà, MM. Héroux et Foisy nous y avaient précédés la veille au soir, et dans le cours de la matinée, y avaient présidé, pour certaines classes, à la remise des diplômes décernés aux enfants d'Ottawa par la Société.

Accueillis à notre arrivée par M. Sam. Genest, président de la commission scolaire et M. Chevrier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, ainsi que plusieurs autres compatriotes notables d'Ottawa, nous nous trouvions après dîner, réunis vers les deux heures au siège social de l'Association d'Education Canadienne-Française d'Ontario.

Il nous était donné le plaisir d'y rencontrer plusieurs membres de la commission scolaire élue, parmi lesquels MM. Preston, Armstrong, McManus et M. Rowe, que nous fûmes particulièrement aises de connaître et de saluer.

A tous, nous fîmes remise d'un exemplaire de l'édition de luxe de La Croix du Chemin, en témoignage des sentiments d'admiration et de sympathie de la Société à leur égard.

Puis, le grand nombre d'élèves et de classes à visiter, rendant nécessaire la formation de plusieurs équipes, nous sommes forcés de nous séparer en quatre groupes.

J'eus pour ma part, l'honneur d'aller remettre les diplômes décernés par la Société aux élèves réunis à l'école Saint-Pierre et à l'école Sainte-Famille. Je ne saurais décrire ce qui s'est passé aux autres endroits, mais l'on peut affirmer que, partout ces distributions ont donné lieu à des incidents analogues; partout des sentiments identiques se traduisaient par des manifestations du même genre.

M. Omer Héroux, qui présida aux distributions faites aux écoles d'Youville, Duhamel et Guigues, nous a donné dans le *Devoir* du 30 juin,

une description fort vivante et attachante des choses passées sous ses yeux.

A Saint-Pierre, devant un auditoire nombreux de pères et surtout de mères de famille, à Sainte-Famille, dans un cadre plus modeste, ce furent les mêmes scènes: gentils bambins, confiés aux soins attentifs des bonnes Soeurs Grises, assistées de plusieurs vaillantes auxiliaires laïques, exécutèrent devant nous des programmes comportant chants, récitations, adresses, dans lesquels reviennent sans cesse les affirmations de fidélité à la langue maternelle, de résistance obstinée, de sympathie à la vieille province de Québec.

Tour à tour, de distingués religieux de l'ordre des Oblats, M. Chevrier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, M. McManus de la Commission scolaire et M. Julien, reprennent ce thème, louant la belle énergie des parents et des institutrices et instituteurs, ainsi que la fière conduite de tous ces petits, voulant bien assurer en même temps que l'assistance morale et financière, venue du Québec, leur a été d'un grand réconfort.

Après ces paroles débordantes de sympathie et d'énergique fierté, dans ces classes témoins d'évènements si mémorables, le représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se sentait grandement honoré d'avoir à se faire l'interprète des sentiments des nôtres de cette province.

Aux petits garçons et filles, à la physionomie éveillée et résolue, qui défilèrent devant lui, il fit remise du diplôme destiné à commémorer l'énergique résistance de l'année écoulée; sur ce diplôme apparaissait l'inscription: "Nos institutions, notre langue et nos lois. — Diplôme d'honneur offert par la Société Saint-Jeann-Baptiste de Montréal aux élèves canadiens-français de la ville d'Ottawa pour le courage et la discipline dont ils ont fait preuve dans la lutte pour la défense du français."

Les symboles que notre secrétaire-général M. J.-B. Lagacé a si artistement réunis sur ce diplôme, fournirent l'occasion de rappeler les principes essentiels qui sont en jeu dans la lutte scolaire et que ce diplôme est destiné à conserver sans cesse présents à l'esprit de la jeune génération, aussi bien que le souvenir des sacrifices des parents d'aujour-d'hui.

A ceux-ci, aux admirables maîtres et maîtresses, à tous ces chefs de la résistance ontarienne, quelles paroles apporter, si ce n'est l'expression de notre admiration, de notre gratitude pour les splendides enseignements que nous donne leur vaillance, l'assurance que le concours de la province de Québec leur est acquis de plus en plus entier; comment ne pas leur rappeler les impressions de fierté nationale, les espoirs d'avenir, les assurances de glorieux lendemains, qu'ont fait surgir dans tous les coeurs les luttes héroïques de nos compatriotes ontariens.

Car, malgré toutes les difficultés de l'heure présente, c'est bien une impression de confiance sans borne, et une conviction de victoire certaine qu'emporte le voyageur qui a pris contact pendant quelques jours avec ceux qui, sur la terre d'Ontario, mènent si rude bataille, pour arracher l'âme de leurs fils à l'apostasie nationale et religieuse.

V.-E. BEAUPRÉ.

PÊLE-MÊLE

La Confédération. — Les commentaires que nous inspiraient l'an dernier — au grand scandale de certains pharisiens — le 48e anniversaire de la Confédération, gardent toute leur actualité et toute leur raison d'être encore cette année. En ces derniers douze mois, où la persécution s'est continuée avec une violence accrue, contre nos compatriotes de l'Ontario et du Manitoba, nous avons vu le parlement fédéral leur refuser la protection qu'il leur devait et les renvoyer à leurs persécuteurs, pour obtenir justice! Un état de chose aussi humiliant pour nous ne peut pas durer: la Confédération reviendra au grand principe de l'égalité des races française et anglaise sur lequel elle a été fondée, ou la Confédération disparaîtra, et ce n'est pas la province de Québec, ni l'élément français qui souffriront le plus de sa disparition.

Un beau geste. — A son assemblée régulière du 14 mai 1916, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, Alberta, a adopté une résolution de sympathie, à l'adresse de la minorité franco-ontarienne. Nous empruntons le texte de cette résolution au modeste, mais si patriotique et si vivant organe de la Société, le Canadien-français:

- "A une réunion générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue ce 14e jour de mai 1916, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc:
- "Il est résolu à l'unanimité, qu'un hommage d'admiration et de sympathie, soit offert aux héroïques Canadiens-français d'Ontario, si cruellement et injustement persécutés dans leurs droits.
- "Nous félicitons ces vaillants défenseurs de notre langue et avons confiance que leur sacrifice pour obtenir justice, leur méritera la victoire.".

Cet hommage ému venant d'un groupe canadien-français si éloigné et aux prises lui-même avec maintes difficultés, a dû être particulièrement agréable à la minorité franco-ontarienne. Au Manitoba. — Nos compatriotes du Manitoba ont eu leurs "grandes manoeuvres" les 27 et 28 juin dernier, sous forme d'un congrès qui a réuni plus de 400 délégués. Ils sont maintenant prêts à jouer leur rôle dans la guerre de boche que le gouvernement Norris leur a déclarée.

Les fêtes de Sherbrooke. — Les citoyens de Sherbrooke ont célébré les 23, 24 et 25 juin dernier, le centenaire de la célébration de la première messe dans les limites de leur florissante et si hospitalière petite ville. Ces fêtes, remarquables à tous égards, ont eu un caractère nettement, presque exclusivement français. Il y a là un fait dont on ne saisit bien l'importance et la signification que si l'on veut bien se rappeler que les Cantons de l'Est — dont la ville de Sherbrooke — ont été ouvert à la colonisation exclusivement en vue de recevoir une population anglosaxonne, destinée à faire contre-poids à l'élément français, établi sur les rives du Saint-Laurent. Mais, Dieu merci, la politique antifrançaise de nos "chers" concitoyens anglais a subi ici un échec complet, que les récentes fêtes de Sherbrooke ont mis encore une fois en pleine lumière, et e'est cet échec que nous avons tenu à souligner ici.

Au Conseil privé. — La cause de la minorité franco-ontarienne se plaide actuellement devant le Conseil privé. Quel sera le jugement du plus haut tribunal de l'Empire ? Rien ne permet de le prédire avec certitude si ce n'est la justice de notre cause, et l'expérience a prouvé qu'il ne suffit pas toujours d'avoir raison pour gagner un procès. Quoiqu'il en soit, on peut être certain que ce jugement, qu'il nous soit favorable ou non, ne mettra pas fin à la lutte: si nous gagnons, le gouvernement de l'Ontario fourbira de nouvelles armes pour remplacer celles qu'on lui aura brisées dans les mains; si nous perdons, nous devrons nécessairement changé de tactique et de terrain de lutte, mais nous continuerons à combattre quand même. Quand des hommes défendent leurs droits les plus sacrés et l'âme de leurs enfants, ils n'ont pas le droit de capituler. Un jugement favorable du Conseil privé, fortifierait cependant, dans une très large mesure, notre position; Dieu veuille que nous l'obtenions.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

MERCI

La Société Saint-Jean-Baptiste de Limoilou a publié un joli programme-souvenir à l'occasion de la fête nationale. Merci à qui de droit, pour l'envoi d'un exemplaire.

LA RÉDACTION.

PARLONS MIEUX

DISONS: Barre, traverse	PLUTÔT QUE: Bacul de chaîne de montre. Fontaine à soda (soda fountain). Pouvoir (power). Le révérend Roy (Révérend ne s'emploie qu'en parlant des pas-
Emincé	teurs protestants, ou des membres des ordres religieux). Mince pie. S'occuper des courses de chevaux. Débentures de ville. Le bon vouloir (good will) d'un
Une cuillerée	magasin. Une cuillérée.
Une voiturée	Une charge (de personnes, de légumes).
Surfaire une marchandise	Sucharger une marchandise.
Ce marchand surfait	Ce marchand surcharge.
J'ai l'impression que Immeuble Versailles, du Monument-National, Dandurand, Du-	Je suis sous l'impression que.
luth, etc	Edifice Versailles, du Monument- National, Dandurand, Duluth, etc.
De mon point de vue	A mon point de vue. Jouer un rôle (faire un personnage).
Bois franc	Bois clair de noeuds.
Ecailler, écaillère	Ouvreur, ouvreuse d'huîtres.
Marque déposée, marque de fa-	ourrouse a nations.
brique	Marque de commerce(trade mark).
Pour acquit	Reçu paiement.
Billet personnel	Billet non transférable.
Propriété incessible	Propriété qui ne peut être vendue
Chapellenie	Chapelinat.
Pendant la supériorité du R. P.	
Ledoux	Pendant le supériorat du, etc.
Camionneur	Charretier de grosses voitures.
Un ecclésiastique	Un monsieur prêtre.
	ETIENNE BLANCHARD, p. s. s., Presbytère Saint-Jacques, Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

L'ENJOLEUSE, par Antonin-E. Proulx. — Imprimerie Canadienne, Ottawa. Prix: 75 sous.

Ce volume contient trois pièces de théâtre aux dialogues vifs, aux situations intéressantes et généralement bien amenées.

LE MEMBRE, par Graindesel. — Imprimerie de l'Evénement, Québec. Prix: 50 sous.

Livre bien composé et bien écrit, où l'esprit, et du meilleur, ne manque pas; donne une bien triste idée de nos moeurs politiques.

Graindesel et M. Proulx ont pris part à notre premier concours littéraire et leurs compositions figurent dans notre volume de la Croix du Chemin.

POURQUOI NOUS PARLONS FRANÇAIS, par H. de Trémaudan, brochure de 32 pages, en vente aux Bureaux de la *Libre Parole*, 197, rue Princess, Winnipeg, Manitoba, 25 sous l'exemplaire.

Cette brochure contient le texte d'une vibrante conférence donnée sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, le 7 mai 1916, par M. de Trémaudan. Son auteur y expose les raisons historiques de la survivance du français au Canada.

Arthur Saint-Pierre.

LES MOTS PAR L'IMAGE.

La plume féconde de M. l'abbé Blanchard vient de nous gratifier d'un nouveau livre: Les mots par l'image. C'est comme le deuxième volume de son précédent ouvrage: 1000 mots illustrés. L'auteur a modifié cependant quelque peu sa méthode, en se contentant presque toujours, cette fois-ci, d'indiquer simplement le vrai nom de l'objet représenté, sans ajouter de commentaires. Et sa tâche devient ainsi à la fois plus facile et plus sûre. Car de dire que tel objet se nomme par tel mot cela est relativement aisé grâce à de bons catalogues, mais d'ajouter que tel

ou tel autre mot ordinairement employé, doit être rejeté, cela peut être périlleux. C'est ainsi que, dans ses précédents ouvrages, l'abbé Blanchard est tombé, de ce fait, dans plusieurs erreurs. Il a évité, dans son nouveau livre, ce danger, pas complètement cependant, car il écrit, par exemple, à la page 34, No 12. "Il ne faut pas confondre l'huilier (fig. 11) et la ménagère (fig. 12). L'huilier ne contient que le vinaigre et l'huile; la ménagère a de plus la moutarde, le poivre, le sel, etc. ". Or le " Nouveau Larousse illustré " (t. V, p. 180) dit, au mot huilier : " petit meuble de table en bois, en métal, etc., contenant des burettes à l'huile et au vinaigre, et souvent aussi des salières, un moutardier ". Un commerce plus patient avec les dictionnaires aurait pu faire éviter à M. Blanchard cette faute et quelques autres. Mais elles ne sauraient nous faire méconnaître le mérite général de l'ouvrage, appelé à rendre de réels services.

L. R.

LES FAMILLES AU SACRE-COEUR, par le R. P. J. Papin-Archambault, S. J. Magnifique opuscule d'une soixantaine de pages.

L'auteur y démontre la haute opportunité d'un renouveau de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, au sein des misères profondes où le monde se débat aujourd'hui. Il évoque la saine popularité dont cette belle dévotion, prônée par Notre-Seigneur lui-même à sa servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, a constamment joui dans notre Canada. Il fait un appel vibrant en faveur de la consécration de toutes nos familles canadiennes au Sacré-Coeur, par "l'Intronisation solennelle du Sacré-Coeur, au foyer de chaque famille, ", selon le propre voeu exprimé par le Divin Maître lui-même.

La brochure: Les Familles au Sacré-Coeur est en vente au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec, ainsi qu'au Messager canadien du Sacré-Coeur, 1075, rue Rachel, Montréal; l'unité, 13 sous, ou 2 pour 25 sous, et \$1.10 la douzaine, franco par la poste; \$7.50 le cent et \$50.00 le mille, pris en librairie.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

NOS NOUVEAUX BUREAUX

Il y a 17 ans seulement, la Caisse Nationale d'Economie débutait modestement dans un petit bureau de 6 pieds par 12, situé dans un des corridors du Monument National. Avec le temps, ce bureau devint insuffisant, et la Société Saint-Jean-Baptiste nous permit de nous installer dans le bureau No 1, vaste pièce de 18 pieds par 22, tout en conservant notre bureau primitif. L'augmentation du nombre de nos sociétaires, exigeant bientôt une augmentation de notre personnel, cet agrandissement devint lui-même insuffisant. La Société Saint-Jean-Baptiste mit alors à notre disposition, deux vastes bureaux de 22 pieds carrés chacun. Quelques années se passèrent et il fallut songer à nous agrandir encore. Dans le cours de l'hiver dernier, le Bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste nous installa dans un des vastes magasins du Monument National, au No 286, rue Saint-Laurent. Nos bureaux mesurent actuellement 22 pieds de large, par 120 ou 125 pieds de profondeur ; ils sont très bien, presque luxueusement meublés, et font honneur à la Caisse Nationale, dont ils indiquent la grande prospérité. Tous nos sociétaires sont invités à venir les visiter.

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de juin 1916.

- 1. Désiré Buisson.
- 2. J. A. Beauparlant.
- 3. J. F. Côté
- 4. J. I. Piché.
- 5. J. B. Ricard.
- 6. L. P. Charlesbois.
- 7. Napoléon Milette.
- 8. P. Lacombe.
- 9. A. Godbout.
- 10. Ludger Corriveault.
- 11. François Bérubé.
- 12. A. Thinel.

Moyenne par semaine.

- 1. L. P. Charlebois.
- 2. J. A. Beauparlant.
- 3. Ludger Corriveault.
- 4. J. I. Piché.
- 5. J. B. Ricard.
- 6. Napoléon Milette.
- 7. J.-F. Côté.
- 8. Albert Thinel.
- 9. Désiré Buisson.
- 10. J. A. Godbout.
- 11. P. Lacombe.
- 12. François Bérubé.

J.-A. Dubé, Contrôleur du Recrutement.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE JUIN 1916 :

RECETTES:		
TUOLITIES.		
Delener on 91 mai 1010		\$93,501.89
	\$14,565.25	φυσ,υστ.συ
	3,656.50	
	73.75	18,295.50
versements classe C		
Intérêts sur Dépôts en Banques		338.51
Comm. Scol. de Rigaud, Intérêt		
Comm. Scol. de Rigaud, Amortissement		356.05
Paroisse Saint-Sacrement, Lachine, Int		500.00
Village Rivière Saint-Pierre Intérêt		3,025.00
Canton de Maniwaki, Intérêt		
Canton de Maniwaki, Amortissement .	245.18	650.52
G G I I With a little Total		750.00
Comm. Scol. de Tétreaultville, Intérêt Ville Laval des Rapides, Intérêt		750.00 $1,260.00$
2ème Division, Co. Lac Saint-Jean, In		1,200.00
2ème Division Co. Lac Saint-Jean, Am		152.88
Zeme Division Co. Lac Saint-seau, Au	ortissement	102.00
		\$118,830.35
eff. manha de per els els del Colo de Co		
DÉBOURSÉS :		
A COMPONION OF COM	4.00	
Commutations mensuelles		112.36
		\$118,717.99
		1-1-5,1-1.100
A	BLE AU 30 JUIN 1916:	
PRETS:		
	Report	\$394 316 77
Comm Sco CAta S Louis \$20,000.00		
Comm. Sco. Côte S. Louis \$20,000.00	Mun. Asbestos	39,834.89
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34	Mun. Asbestos	39,834.89 225,000.06
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52	Mun. Asbestos	39,834.89 225,000.06 120,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal.	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Eomm. Sco. Shawinigan. 11,349.56	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 67,500.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville Comm. Scol. St-Jean-Berchmans.	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 67,500.00 32,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Eomm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont.	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 67,500.00 32,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Domm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre. Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides.	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 67,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre. Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides. Rapide de l'Orignal	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 67,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Eomm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud. 6,157.63 Ville de Roberval. 5,864.95	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield	39,834.89 225,000.06 120,000.00 95,260.00 67,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Domm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud. 6,157.63 Ville de Roberval. 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield St-Alexis de la Grande Bale	39,834.89 225,000.06 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 28,911.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle. 18,127.52 Canton de Maniwaki. 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan. 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud. 6,157.63 Ville de Roberval. 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean. 5,383.92	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre. Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides. Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge. St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield. St-Alexis de la Grande Bale. Gouvern. de la Puissance.	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 28,911.00 4,875.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7.861.55 Comm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud 6,157.63 Ville de Roberval 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre. Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides. Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge. St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield. St-Alexis de la Grande Bale. Gouvern. de la Puissance. St-Michel de Montréal.	39,834.86 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 4,875.00 45,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud 6,157.63 Ville de Roberval 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00 Syndics Ecole Danville 5,830.23	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides. Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge. St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield. St-Alexis de la Grande Bale Gouvern. de la Puissance St-Michel de Montréal Corp. Episc. Montréal Est	39,834.89 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 4,875.00 45,000.00 9,000.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud. 6,157.63 Ville de Roberval. 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean. 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00 Syndics Ecole Danville 5,830.23 Canton de Windsor 11,617.24	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield St-Alexis de la Grande Bale. Gouvern. de la Puissance St-Michel de Montréal Corp. Episc. Montréal Est Ville Lasalle	39,834.85 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 28,911.00 4,875.00 9,000.00 42,500.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55 Domm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud 6,157.63 Ville de Roberval 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00 Syndics Ecole Danville 5,830.23 Canton de Windsor 11,617.24 Par. T. S. Sacrement, Lachine 20,000.00	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield St-Alexis de la Grande Bale Gouvern. de la Puissance St-Michel de Montréal Corp. Episc. Montréal Est Ville Lasalle Intérêts accrus au 30 juin 1916.	39,834.85 225,000.00 120,000.00 95,260.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 4,875.00 45,000.00 9,000.00 42,500.00 18,716.47
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55 Comm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud. 6,157.63 Ville de Roberval. 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean. 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00 Syndics Ecole Danville 5,830.23 Canton de Windsor 11,617.24	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield St-Alexis de la Grande Bale. Gouvern. de la Puissance St-Michel de Montréal Corp. Episc. Montréal Est Ville Lasalle	39,834.89 225,000.06 120,000.00 22,500.00 32,000.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 4,875.00 45,000.00 9,000.00 42,500.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska. 10,748.34 Paroisse de Labelle 18,127.52 Canton de Maniwaki 7,861.55 Domm. Sco. Shawinigan 11,349.56 Ecoles séparées, Alfred, Ont. 1,100.00 Ecoles séparées, Nepean, B. 3,000.00 Mun. de Jonquières. 24,534.15 Mun. Sturgeon Falls. 28,373.58 Mun. Sudbury, Ont. 11,406.72 Comm. Sco. de Rigaud 6,157.63 Ville de Roberval 5,864.95 Ville de Victoriaville 95,854.15 2ème Div. Co. Lac St-Jean 5,383.92 Village de Warwick 13,800.00 Syndics Ecole Danville 5,830.23 Canton de Windsor 11,617.24 Par. T. S. Sacrement, Lachine 20,000.00	Mun. Asbestos Paroisse Saint-Stanislas Société S. Jean-Bte, Montréal. Village Riv. St-Pierre Comm. Scol. Tétreaultville. Comm. Scol. St-Jean-Berchmans. Par. Ste-Philomène, Rosemont. Laval des Rapides. Rapide de l'Orignal St-Raphael de Burbidge St-Gabriel de Bouchette Paroisse de Gracefield St-Alexis de la Grande Bale Gouvern. de la Puissance St-Michel de Montréal Corp. Episc. Montréal Est Ville Lasalle Intérêts accrus au 30 juin 1916. En Banques	225,000.06 120,000.00 95,260.00 22,500.00 39,018.00 9,949.91 10,000.00 10,000.00 4,875.00 4,875.00 42,500.00 18,716.47

ARTHUR GAGNON, administrateur.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé et Fonds de Réserve . . . \$ 7,700,000.00 Total de l'Actif 34,515,873.93

DIRECTEURS: J.-A. Vaillancourt, président; Hon. F.-L. Béique, C. R., vice-président; E.-H. Lemay, Ecr., Alph. Turcotte, Ecr., Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner, Ecr., A.-A. Larocque, Ecr.

Beaudry Leman, gérant-général; Yvon Lamarre, inspecteur; J.-C. Thivierge, contrôleur; F.-G. Leduc, gérant du bureau de Montréal; P.-A. Lavallée, assistant-gérant.

Bureau principal: 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

135 succursales en Canada, dont voici les principales :

MONTREAL: 95, St-Jacques, 1030, St-Jacques, 2214, Ontario est, 272, Ste-Catherine est, 737, Mont-Royal est, 1126, Mont-Royal est, 711, Ste-Catherine est, 1298, Ontario est, Hochelaga, 1144, St-Denis, Notre-Dame de Grâces, 629, Notre-Dame ouest, 2267, Papineau, Pointe St-Charles, coin Cadieux et Rachel, coin St-Denis et Roy, 2490, St-Hubert, St-Henri, 1907, St-Laurent, 191, St-Viateur ouest, 3108, St-Laurent, Pointe-aux-Trembles, Rosemont, Tétrault-ville, Verdun, Viauville, Ville Emard, Villeray.

QUEBEC: Amos, Beauharnois, Berthier-ville, Cabano, Cartierville, Chambly, Farn-ham, Granby, Hebertville Station, Jollette, Laprairie, L'Assomption, Longue-Pointe,

dont voici les principales:

Longueull, Louiseville, Lachine, Marieville, Mont-Laurier, Pointe-Claire, — QUEBEC (ville): rue St-Pierre, rue St-Jean, St-Roch, St-Sauveur, Limollou, — St-Camille de Bellechasse, Ste-Claire, St-Ephrem de Tring, St-Gabriel de Brandon, Ste-Genevlève de Batiscan, St-Hyacinthe, St-Jacques l'Achigan, St-Jérôme, Ste-Justine de Newton, St-Lambert, St-Laurent, St-Pie de Bagot, St-Rémi, Ste-Thècle, Sherbrooke, Sorel, South-Durham, Trois-Rivières, Trois-Rivières: Notre-Dame, Valleyfield, Varennes, Victorlaville.

ONTARIO : Hawkesbury, Vankleek IIII.

MANITOBA: Winnipeg. ALBERTA: Edmonton.

SASKATCHEWAN : Prince-Albert.

BANOUE PROVINCIALE

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,600.00 Capital payé et surplus au 31 décembre 1915 \$1,650,000.00

Siège central: 7 et 9, Place d'Armes. Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président: M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents: M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co.".
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont conflés a cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les pla-cements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi. Dr E. P. Lachapelle, Administratour du Grédit Foncier Franco-Canadien. Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans porte-feuille, Gouvernement de Québec, adminis-trateur Montreal Light Heat & Power Co.

75 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Epargne. Intérêt alloué 8%, sur dépôts d'épargne.

Correspondants Etrangers: Etats-Unis — New York: Metropolita Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank, Boston: National Shamut Bank, Chicago: Continental National Bank. Angleterre: The Capital and Counties Bank, France: Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris, Allemagne: Deutsche Bank, Autricieux: Kais, Koan, Priv. Oesterreicheshe Laenderbank, Italie: Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS!

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent MONTRÉAL.

50,000 SOCIÉTAIRES

800 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: \$1,200,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent. La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Économie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débentures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.
Directeur du recrutement J.-Arthur Dubé.
Inspecteur J.-I. Couture.
Inspecteur Alexis Côté.

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Lagauchetière, Montréal.